

Deuxième conférence internationale du réseau FAR

Thème : "Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation rurale pour le développement".

« Les conditions d'intervention des différents acteurs dans la gestion des dispositifs de formation rurale et les pistes d'amélioration de leurs actions »

TADJUDJE Willy

Doctorant, Université de Yaoundé II-Soa, Faculté de Droit
BP 1328, s/c Dr MABOU, SG ESSTIC, Yaoundé, Cameroun
Tél. : 00 237 99 78 57 34

Email : willytadj@yahoo.fr/ williamstchadji@yahoo.com

Introduction

L'importance de la formation professionnelle des ruraux n'est plus à démontrer. Elle est de plus en plus au centre des préoccupations à travers le monde¹, au regard de son apport dans le développement. C'est dans le même sillage que se situe cette conférence internationale du réseau FAR. Il s'agira à travers cette agape intellectuelle, de s'interroger sur le « Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation rurale pour le développement ».

La définition efficiente de ces rôles est un catalyseur de l'amélioration du niveau et de la qualité de la formation des paysans. En effet, la professionnalisation de ces derniers est non seulement nécessaire mais obligatoire. Il devient de plus en plus impossible de produire sans professionnaliser les ruraux, surtout ceux d'Afrique. Dans ce continent, la population est

¹ Voir les conférences de Montpellier des 8 et 9 décembre 2005, à l'occasion de la IX^e journée d'études ingénierie des dispositifs de formation à l'international, sous le thème : « enseignement et formation professionnelle agricoles : entre réponses aux besoins locaux et adaptations aux évolutions internationales », de Paris des 12 et 13 novembre 2007 sous le thème : « La formation professionnelle au cœur des politiques de développement », ...

majoritairement jeune. Pour éviter des tensions sociales² et pour promouvoir le développement, il est impérieux de donner l'assurance, à tous les jeunes ruraux, qu'ils peuvent accéder à une formation de base afin de devenir plus productifs. Dans moins de 20 ans, 50 % de la population de la plupart des pays d'Afrique, surtout au dessous du Sahara, sera constituée de jeunes de moins de 25 ans. Face à cette réalité démographique, la formation de masse devient donc un impératif social, dans la mesure où il faut donner à tous les jeunes une chance d'accéder à un métier et à une insertion socioprofessionnelle.

Pour atteindre un pareil objectif, c'est-à-dire professionnaliser les jeunes ruraux, la contribution d'acteurs multiformes est indispensable. Il est donc question de s'interroger sur le rôle de chacun d'eux dans la gestion des dispositifs de formation agricole et rurale. Etant donné l'étendue de ce thème, nous nous attèlerons à examiner un de ses aspects. C'est ainsi que nous étudierons les « conditions d'intervention des différents acteurs dans la gestion des dispositifs de formation rurale et les pistes d'amélioration de leurs actions ».

L'Etat est aujourd'hui l'acteur principal de cette stratégie de développement. Il collabore donc avec d'autres partenaires, même si par le passé il s'occupait seul de ce volet important du développement. Avec son désengagement de plus en plus prononcé, suite aux Programmes d'Ajustement Structurel, il y a une multitude d'acteurs qui ont pris sur eux l'accompagner dans la formation des populations rurales. Il est actuellement urgent d'assurer la concertation entre ces différents acteurs afin de parvenir à une rentabilité maximale. C'est pourquoi il convient de définir les conditions d'intervention de chacun des acteurs (I) ainsi que les moyens pouvant permettre d'améliorer leurs initiatives (II).

I- Les conditions d'intervention des différents acteurs

Parler des conditions d'intervention des différents acteurs revient à s'interroger sur les éléments à réunir afin d'optimiser et de rendre plus efficace la participation de ces acteurs. Il va donc falloir procéder à une étude au cas par cas de chacun des acteurs, à savoir, l'Etat (A), la société civile (B), le secteur privé (C) et les collectivités locales (D).

² Le chômage, le désœuvrement et le sous-emploi des jeunes peuvent être à l'origine de tensions sociales imprévisibles et dangereuses (voir les cas du Cameroun et du Burkina-Faso en fin février 2008).

A - L'Etat

La condition préalable de l'intervention de l'Etat réside dans l'harmonisation des synergies d'intervention des différents acteurs. Cela passe par la tenue de dialogues francs entre l'Etat et les bailleurs de fonds d'une part, et l'organisation d'une négociation régulatrice des relations entre les différents acteurs, d'autre part.

Bien plus, il revient à l'Etat d'assurer le suivi/évaluation efficace du dispositif ainsi que la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines suffisantes, avant toute intervention de sa part.

L'harmonisation des synergies, la capacité de suivre/évaluer le dispositif et la mobilisation des ressources sont incontournables pour une intervention efficace de l'Etat, surtout que ce dernier se contente de plus en plus à assurer uniquement ses missions régaliennes. Dans le cadre des évolutions institutionnelles en cours liées au repositionnement de l'Etat et la promotion de la Société civile, il y a lieu de considérer que la formation rurale liée aux associations, collectivités rurales et organisations professionnelles agricoles sera la priorité.

B - La société civile

La société civile concourt à la promotion du dialogue social démocratique afin de bien cerner les véritables enjeux de la formation professionnelle.

Pour que cette société civile intervienne pleinement, il faut qu'il existe un climat démocratique favorable, c'est-à-dire la présence d'un véritable Etat de droit.

Egalement, il faudrait que les milieux professionnels puissent se mobiliser, s'organiser et contribuer effectivement au processus de formation.

C - Le secteur privé

Dans les orientations politiques du développement socioéconomique, il est attendu du secteur privé qu'il joue un rôle moteur dans le développement des filières agricoles depuis le stade des approvisionnements, jusqu'au stade de la commercialisation en passant par la production et la transformation. Il devra créer et animer le tissu économique local et national nécessaire au développement des activités agricoles.

Ce secteur privé doit donc être pris en compte et impliqué dans la gouvernance des dispositifs de formation à travers sa participation au financement de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et producteurs.

La participation du privé à la mise en œuvre du dispositif de formation lui permettra de disposer des produits en quantité et en qualité lui permettant de mettre en connexion l'économie nationale avec celle du reste du monde avec des produits compétitifs.

D – Les collectivités locales

Les collectivités locales sont des structures décentralisées dirigées par des organes délibérants dont les membres sont élus. La décentralisation doit donc être organisée de telle façon que des compétences et des moyens soient pleinement transférées aux autorités locales, et que celles-ci aient des marges de manœuvre leur permettant d'agir dans le sens de promouvoir le bien être des populations de la localité.

Ces collectivités doivent donc être prises au sérieux quant à l'apport qu'elles peuvent fournir dans la définition des besoins de formation, la gestion concertée des dispositifs au niveau local ou l'initialisation des projets de formation professionnelle. Aussi doivent-elles fournir des informations véridiques aux autres acteurs afin de leur permettre de bien orienter leurs actions.

II- Les pistes d'amélioration des actions des acteurs

Comme dans le premier point, nous présenterons successivement chaque acteur.

A – L'Etat

Dans toute action étatique, chaque fois qu'il y a plus de volonté politique, l'Etat atteint toujours des niveaux de réalisation admirables. Cela veut dire que si la formation professionnelle fait partie des priorités gouvernementales, les objectifs de celle-ci seront atteints. La volonté politique est donc importante, surtout en Afrique.

Bien plus, il faudrait que l'Etat joue pleinement son rôle de coordonnateur de ce système de formation agricole et rurale, et n'abandonne pas le processus à une étape ou à une autre. Il devra également promouvoir la gouvernance dans la gestion concertée du dispositif

de formation professionnelle. Dans beaucoup de pays d'Afrique à l'instar du Cameroun³, il existe une impunité désastreuse qui anéantit toutes les initiatives sociales. Il faudrait que les brebis galleuses soient extirpées du lot afin que la société évolue harmonieusement. Ceci est une mission de l'Etat.

B – La société civile

La société civile a besoin de champs d'expression. Si la démocratie est franche, elle s'affirmera mieux et encouragera davantage le processus de formation des ruraux. Il faudrait qu'elle ait un droit de regard et de contrôle plus opérant sur tout le dispositif, sans toutefois être inquiétée par les autorités étatiques.

Egalement, cette société civile doit être coordonnée et sérieuse. Dans la plupart des pays d'Afrique, les acteurs de la société civile agissent en rangs dispersés, alors qu'une harmonisation de leurs actions serait plus bénéfique pour tous. Il doit exister une sorte de solidarité agissante au sein de la société civile, dans la mesure où toutes les organisations interviennent pour les mêmes objectifs. Aussi doit-elle être consciente de sa mission et éviter de détourner et utiliser, à des fins égoïstes, les fonds à elle octroyés pour accomplir ses missions.

C – Le secteur privé

Dans tous les pays du monde, l'Etat a toujours été secondé et assisté par le secteur privé dans la fourniture de la plupart des œuvres sociales. Dans le cadre de cette formation, le secteur privé a besoin de subventions de l'Etat afin de bien participer au processus. Cette assistance étatique peut également être technique dans le cadre de l'appui de l'Etat à la formation des formateurs.

Comme les acteurs de la société civile, les opérateurs du secteur privé doivent eux aussi intervenir avec sérieux et patriotisme, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il ne doivent pas seulement se soucier de l'intérêt personnel, mais du souci de contribuer au développement durable de la société.

³ Dans ce pays, des milliards de FCFA sont détournés tout le temps et gardés dans des comptes bancaires en occident. Le chômage et l'inflation prennent de l'ampleur, alors que ces fonds auraient pu être utilisés pour professionnaliser la jeunesse. Aucune mesure de récupération de ces fonds n'est entreprise et les jeunes sont ainsi désœuvrés.

D – Les collectivités locales

Les collectivités locales sont encore appelées collectivités territoriales décentralisées. Ainsi, elles doivent bénéficier de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Même lorsque la décentralisation est amorcée, elle est généralement assez mal conduite de telle manière que des problèmes surgissent parfois très prématurément. Dans cette perspective, il n'est pas exclu que malgré son aménagement, que l'Etat continue d'exercer l'essentiel de son contrôle sur les ressources communes locales. Dans le même ordre d'idées, la décentralisation dans ce contexte apparaît aujourd'hui très largement comme une déconcentration plus ou moins « habillée » d'une autonomie locale qui paraît très limitée, faute de base certaine de légitimité, aussi bien politique que fonctionnelle.

En plus de cette amélioration du cadre de la décentralisation, il est important que les collectivités agissent avec franchise dans le cadre de l'accomplissement des missions qui leur incombent. Travaillant en synergie avec d'autres acteurs, leur action est à prendre très au sérieux, dans la mesure où elles sont les proches des populations rurales.

Conclusion

La nouvelle approche de définition de dispositif de formation professionnelle impliquant une participation et une responsabilisation de tous les acteurs exige le renforcement du partenariat entre l'Etat et les autres acteurs (ONG, organisations professionnelles, collectivités locales, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers). Cela passe par l'instauration d'une concertation régulière et d'un dialogue politique afin de répondre aux attentes des différents acteurs et recueillir leur contribution pour la construction, la mise en œuvre et le suivi/évaluation d'un dispositif de formation adapté et efficace.

De ce fait, il apparaît évident que le pilotage d'une telle réflexion sur les dispositifs flexibles et modulaires de professionnalisation et les contenus évolutifs doit être animé par l'Etat à travers ses ministères en charge du développement rural avec l'appui des partenaires, mieux à même culturellement de mobiliser profession agricole et secteur privé, en faisant

appel obligatoirement à une mutualisation des expertises, des compétences, des moyens et des expériences avec les ministères en charge de l'alphabétisation, de l'enseignement général et technique...

La construction de partenariats techniques, économiques et politiques équilibrés constitue un défi central dans la période actuelle de construction de dispositif adapté de formation professionnelle, et cette construction est un "processus" qui ne peut se réduire à la mise en place de simple "procédures". Elle inclut des apprentissages de la part de chaque acteur mais aussi une modification progressive des rapports de pouvoir entre les acteurs.

Un mécanisme permanent de coordination/concertation entre les différents partenaires concernés par la formation professionnelle (Etat, entreprises, partenaires sociaux), doit être institué et formalisé afin d'unir et de conjuguer l'ensemble des efforts consentis en faveur de ce sous-secteur vital pour le développement socioéconomique du pays. Les milieux professionnels devront à l'avenir être plus fortement associés/impliqués dans le processus de formation et de validation de la formation.